

Knock-into-forward



Solution sur mesure pour couvrir votre risque de change

Ce qu'il faut savoir sur le knock-into-forward

Le knock-into-forward est un instrument de couverture sans coût qui offre une protection complète contre les pertes de change. Plus précisément, il offre la possibilité de définir le taux de couverture et de bénéficier, jusqu'au niveau d'une barrière fixée, des mouvements favorables du marché. Si la barrière est atteinte, l'instrument devient comparable à une opération à terme, à savoir, la transaction est effectuée au taux de couverture à l'échéance.

Vos besoins

- Vous recherchez une solution sur mesure pour mettre votre entreprise à l'abri des fluctuations des cours de change.
- Vous souhaitez couvrir simplement et efficacement vos flux de trésorerie réguliers, tout en restant flexible.
- Vous pensez que la barrière ne sera pas atteinte pendant la durée de vie du produit.

Vos avantages en un coup d'œil

- À l'échéance, vous êtes intégralement protégé au taux de couverture prédéfini.
- Vous bénéficiez, dans une certaine limite, d'une évolution favorable de la paire de devises.
- Aucune prime ne doit être versée (stratégie zéro coût).
- Plus de 80 paires de devises et de métaux précieux sont disponibles.
- Nos spécialistes structureront la solution pour répondre au mieux aux besoins de votre entreprise.

Risques potentiels

- Votre participation à des mouvements favorables est limitée par la barrière.
- Si la barrière est atteinte pendant la durée de vie du produit, vous devez, à l'échéance, acheter (si vous êtes l'acheteur de la paire) ou vendre (si vous êtes le vendeur de la paire) le notionnel au cours de protection, qui peut être moins favorable que le cours du marché à l'échéance.
- Si vous souhaitez clôturer ou restructurer le knock-into-forward, cette opération peut entraîner des coûts ou des gains en fonction des conditions du marché.

Fonctionnement

Pour mettre en place un knock-into-forward, vous devez définir les éléments suivants:

- Paire de monnaies
- Périodicité/durée
- Notionnel par échéance
- Cours de protection
- Niveau de la barrière

Exemple pour un vendeur (société exportatrice)

Cours de change



— Cours de protection
... Barrière

À titre d'illustration uniquement

À chaque échéance, l'un des scénarios suivants est possible : exemple pour un vendeur d'une paire de monnaies (p. ex. société exportatrice).

Scénario 1 – Si le taux de change est inférieur au cours de protection, que la barrière ait été atteinte ou non, vous vendez le notionnel au cours de protection et êtes couvert contre la dépréciation de la paire de monnaies.

Scénario 2 – Si le taux de change se situe à un niveau supérieur ou égal au cours de protection et que la barrière n'a pas été atteinte, aucune transaction n'est réalisée. Vous pouvez traiter au cours du jour.

Scénario 3 – Si le taux de change atteint la barrière à n'importe quel moment pendant toute la durée de vie du produit, peu importe où se trouve la paire de monnaies à la date d'échéance, vous vendez le notionnel au cours de protection.

CREDIT SUISSE AG

International Trading Solutions
Uetlibergstrasse 231
CH-8070 Zurich
credit-suisse.com

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après CS) avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. Les transactions de gré à gré («OTC») sont des produits dérivés complexes qui ne sont ni standardisés ni titrisés. Ils sont négociés et échangés hors Bourse. Les transactions de gré à gré ne sont pas réglées par le biais d'une chambre de compensation et n'ont pas de marché secondaire. Elles peuvent comporter un risque important. Ils sont de ce fait uniquement destinés aux investisseurs avertis, en mesure d'appréhender et d'assumer tous les risques qui en découlent. La valeur des produits dépend du développement de la valeur de l'actif sous-jacent et de la solvabilité des parties, qui peuvent évoluer au cours du cycle de vie des produits. Une société du CS peut participer à d'autres transactions liées à tout sous-jacent des produits susmentionnés. Ces éventuelles transactions ne sont pas mentionnées dans le présent document. Les dispositions à caractère obligatoire de toute transaction seront définies dans les contrats et les confirmations spécifiques OTC. Vous pouvez vous adresser à votre Relationship Manager, qui vous fournira des informations complémentaires concernant ces produits (p. ex. l'intégralité des conditions). En outre, les monnaies étrangères sont exposées au risque de dépréciation par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur.

Copyright © 2019 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.

Contactez-nous

FX Sales Corporate & Institutional Clients

mailbox.dz@credit-suisse.com

credit-suisse.com/devises

Zurich	+41 44 656 68 78*
Bâle	+41 61 279 65 00*
Genève	+41 22 394 81 55*
St-Gall	+41 71 226 61 80*
Lugano	+41 91 802 64 00*

* Les numéros de téléphone de vos correspondants vous seront communiqués. Les appels téléphoniques peuvent être enregistrés aux fins de sécurité et de formation. En nous appelant, vous reconnaissez accepter cette pratique commerciale.